

## BÂTIMENT / TRAVAUX PUBLICS

# BAC PRO

## AMÉNAGEMENT ET FINITION DU BÂTIMENT

### EN APPRENTISSAGE



### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Louise Michel - 16700 RUFFEC  
Tel : 05 45 31 14 03  
Contact : Yann GUILLON - 06 23 34 79 89

## LE MÉTIER

Le titulaire du baccalauréat professionnel «Aménagement et finition du bâtiment» est un technicien qui intervient sur chantier, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation des bâtiments de type : habitations individuelles ou collectives, locaux professionnels(usines, bureaux et lieux de loisirs), établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, à la demande du chef d'entreprise ou d'un conducteur de travaux pour préparer et réaliser des ouvrages sur chantier.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Préparer la réalisation d'un ouvrage
- Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés de mise en œuvre
- Organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Peintre en bâtiment.
- Décorateur.
- Maçon.
- Carreleur

## CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Sortie de Seconde de Baccalauréat Professionnel ou être titulaire d'un CAP.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : alternance de 2 semaines lycée/2 semaines entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1377h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

**Nom du certificateur :** Éducation Nationale

**Code RNCP :** RNCP38229 - [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

**Date d'enregistrement de la certification :** 27/07/2023

## POURSUITE D'ÉTUDES

- BP métiers du plâtre et de l'isolation
- BP peintre applicateur de revêtements
- CS peintre décorateur créateur d'ambiances
- BTS finitions, aménagement des bâtiments

## DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

## TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.  
Pour plus d'information, nous contacter

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : [www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs](http://www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs)

